Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

OGM – Les Faucheurs condamnés par le Tribunal de Dijon

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/03/2022, modifié le 09/03/2026

Dernière minute : le **lundi 6 mars 2023**, le Tribunal de Dijon rendait son jugement suite au fauchage de colza à Villy-le-Moutier. Il a refusé de reconnaître l'état de nécessité défendu par les inculpés et les a donc déclaré coupables de destruction de biens d'autrui. Ils auront à payer 800 euros d'amender avec sursis par personne, 3300 euros pour KWS (298,09 euros de frais, 2000 de préjudice moral et 1000 de remboursement de frais d'avocat) et 8500 euros pour l'agriculture, propriétaire du champ détruit (500 euros de frais, 5000 pour la perte de récolte, 2000 de préjudice moral et 1000 de frais d'avocat). Les faucheurs ont 10 jours pour faire appel. « Lors de l'instruction du procès du 14 décembre 2022, la firme agrochimique KWS a d'abord voulu nous intimider en réclamant plus de 8 millions d'euros de dommages et intérêts », précise le communiqué de presse des Faucheurs [1].

Dernière minute : le **vendredi 4 mars 2022**, à Genay, au nord de Lyon (Rhône), une centaine de Faucheurs volontaires a occupé le site classé Seveso de BASF. Cette action s'inscrit dans le cadre des Soulèvements de la Terre. Les Faucheurs précisent dans leur communiqué de presse que "*BASF détient aussi les brevets sur les variétés Clearfield de colza et de tournesol pour lesquelles le gouvernement français refuse depuis trois ans d'appliquer les*

décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne et les injonctions du Conseil d'État. Des semences OGM continuent à être produites, commercialisées et semées illégalement en France". Or ces variétés issues de la mutagénèse ont été génétiquement modifiées pour résister à des herbicides. BASF vend tant les semences que les herbicides. Pour les Faucheurs, "*leur utilisation est un non-sens agronomique car les résistances d'adventices se développent, les eaux et les sols sont contaminés et pollués, la santé des utilisateurs, des consommateurs et de tout le vivant est fragilisée*".

Plantes mutées, VrTH ou OGM cachés

Le **mercredi 10 novembre 2021**, à Calmont (Aveyron), une centaine de Faucheurs volontaires ont détruit des semences de tournesol Clearfield Plus (variété Vollcano CLP), des OGM accusés d'être cultivés et commercialisés dans l'illégalité par le semencier RAGT. Pour les militants, cette variété ne peut bénéficier de l'exemption réglementaire : elle a été génétiquement modifiée par mutagenèse *in vitro*. Dans leur communiqué de presse, les Faucheurs expliquent avoir retracé " *l'itinéraire d'une graine de tournesol (...) rescapée d'un fauchage en août 2021* ". Cette action souligne à nouveau que le " *gouvernement refuse toujours d'appliquer les injonctions du Conseil d'État* ".

Dans la nuit du **18 au 19 août 2021**, les Faucheurs Volontaires d'OGM ont détruit partiellement, à Ambeyrac, dans l'Aveyron, une parcelle de semences de tournesols VrTH (Variété rendue Tolérante aux Herbicides), variété oléique commercialisée sous le nom RGT Vollcano CLP produite par la RAGT (entreprise aveyronnaise). Par cette action, les militants dénoncent une nouvelle fois la culture en plein champ de plantes génétiquement modifiées. Dans leur communiqué de presse, ils précisent que "*ces plantes imbibées de poisons impactent gravement la santé humaine, la biodiversité animale, la vie des sols, la qualité de l'eau... Elles contaminent tous les modes de cultures aux alentours et contraignent les agriculteurs à l'utilisation accrue de produits chimiques faces aux adventices devenues résistantes. En 2020, la vente des pesticides en France a encore augmenté de 23% !!*". Ils rappellent aussi que depuis l'arrêt de la Cour européenne, en 2018, ces cultures sont illégales, faute d'avoir été autorisées. " *Le gouvernement n'a toujours rien fait et se trouve donc hors la loi, malgré plusieurs relances du Conseil d'État ! De plus, le ministre de l'agriculture ment en disant à la presse (janvier 2021) que ces plantes ne sont pas des OGM, s'alignant totalement avec le lobby des multinationales semencières* ".
La sole de tournesol muté, rendu tolérant à un herbicide (VrTH) est passée " *à plus de 100 000 hectares en cinq ans depuis la première campagne d'utilisation en 2010. [Elle a] atteint 170 000 hectares en 2019 sur les 600 000 hectares de tournesol* ", précise Franck Duroueix, directeur de l'action régionale et du transfert de Terres Inovia.

Le **14 juin 2021**, 80 Faucheurs venus de toute la France, se sont introduits dans les locaux du groupe Top-Semences à la Bâtie-Rolland, près de Montélimar. Leur but : vérifier la présence, ou non, de semences OGM de colza ou de tournesol clearfield, des variétés rendues tolérantes à un herbicide par mutagénèse. Les Faucheurs ont trouvé de telles variétés et les ont rendues impropre à la commercialisation. Les Faucheurs dénoncent également l'inaction du gouvernement qui "*refuse toujours d'appliquer les injonctions du Conseil d'État en février 2020 (...). Il aurait dû interdire la mise sur le marché de ces semences OGM. Rien n'a été fait*". Dans leur communiqué, les Faucheurs précisent être "*dans l'obligation d'agir face à l'état de nécessité*". Ils dénoncent également le gouvernement français, accusé de faire "*pression pour mettre en chantier une modification de la loi européenne afin que l'industrie semencière puisse continuer à frauder en*

paix".

Le **4 mars 2021**, une cinquantaine de Faucheurs volontaires se sont rendus sur le site de la coopérative Arterris, à Castelnaudary (Aude) afin de vérifier si elle ne vendait pas des variétés de tournesols et colzas rendus tolérants à un herbicide (VrTH) par mutagénèse. En effet, ces variétés sont des OGM au même titre que les variétés transgéniques. Les Faucheurs ont aussi transmis au Premier ministre "*un rappel au respect absolu et immédiat des arrêtés et injonctions suprêmes de l'Europe et de l'État*". Les Faucheurs volontaires dénoncent ainsi l'illégalité du gouvernement français qui n'a toujours pas mis en œuvre la décision du Conseil d'État. Concrètement, les Faucheurs ont bel et bien trouvé des centaines de sacs de semences de colza et de tournesol qu'ils ont considérés comme illégales. Ils ont donc éventré un certain nombre de ces sacs avant de se faire expulser par la gendarmerie.

Action Arterris Castelnaudray, mars 2021

Le **14 août 2019, à La Tour-sur-Orb et Bousquet-d'Orb (Hérault)** une cinquantaine de Faucheurs volontaires ont détruit deux parcelles de tournesol issu de mutagenèse et rendu tolérant à des herbicides (OGM / VrTH). Dans leur communiqué de presse, les Faucheurs soulignent à nouveau l'absence de transparence sur les modes d'obtention de ces variétés mutées.

Le **lundi 22 juillet 2019**, les Faucheurs volontaires ont manifesté dans les rues de **Clermont-Ferrand** pour dénoncer l'opacité qui entoure les nouvelles variétés mises au point par Limagrain / Vilmorin, qu'ils nomment "*le Monsanto français*" [2]. Ils ont réussi à rencontrer le chef de cabinet de la préfète qui a « *promis* » une rencontre avec une délégation de faucheurs ultérieurement. Un des faucheurs présents sur place nous précise que « *ce même chef de cabinet a, tout d'abord, prétendu que nous avions refusé une proposition de rencontre avec la préfète. Désinformation classique des services de l'Etat* ».
Cette manifestation fut l'occasion de "*de?noncer les agissements occultes de cette multinationale, 4e semencier mondial qui vend des varie?te?s rendues tole?rantes a? des herbicides (VrTH) obtenues par mutage?ne?se et multiplication de cellules* in vitro : *des colzas, des tournesols et des ble?s*". Les Faucheurs volontaires précisent aussi que Limagrain "*fabrique ou cherche à fabriquer de nouveaux OGM (...) en utilisant les nouvelles techniques de manipulation ge?ne?tique soit disant pour adapter ces plantes au changement climatique, en tous cas pour re?pondre aux demandes des industriels du secteur agro-alimentaire*". Or, Limagrain souhaite que ces variétés ne soient pas reconnues comme OGM afin de ne pas e?tre contraint de les e?valuer et les e?tiqueter comme tels. Les faucheurs demandent également que Limagrain arrête les essais que cette entreprise a mis en place dans d'autres pays car ils considèrent que les "*OGM sont dangereux partout*", et que l'entreprise restitue l'argent public reçu au travers de subventions ou partenariats public / privé. Les Faucheurs soulignent qu'une autre agriculture est possible, "*une agriculture paysanne qui peut assurer la suffisance alimentaire de tous*". Les Faucheurs volontaires ont mimé une "*scène de crime*", pour dénoncer l'écocide à l'œuvre avec les OGM, transgéniques ou mutés.

Le 18 juillet 2019, à **Saint-Paul-lès-Romans (Drôme)**, les Faucheurs volontaires ont arraché une parcelle de deux hectares d'une plate forme d'essai de tournesols mutés VrTH, appartenant à Heliantis [3]. Les Faucheurs dénoncent l'inaction du gouvernement : « *Un an après l'arrêt de la CJUE, rien n'a changé. Les variétés de tournesol qui par mutagénèse, ont été rendues tolérantes à des herbicides (VrTH) sont toujours cultivées. Les multinationales BASF et Pioneer, qui détiennent*

les brevets de ces variétés Clearfield et Express'Sun, refusent de déclarer les procédés d'obtention. Ils mentent aux paysans et aux consommateurs en prétendant que leurs semences ont été obtenues de manière traditionnelle ».

Le 21 juin 2019, à **Pusignan (Rhône)**, près de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, des Faucheurs volontaires ont arraché des plants de tournesols rendus tolérants à un herbicide (VrTH), Clearfield (une marque de BASF). Cet essai avait été mis en place par le Centre Régional d'Expérimentation Agricole de Saint-Exupéry (CREAS). Les Faucheurs précisent dans un communiqué de presse, que « *c'est une fuite en avant, (...) une aberration agronomique, car [les traitements pesticides] provoquent la résistance de plantes adventices, notamment l'ambroisie, qu'ils sont censés détruire, ce qui à moyen terme obligera les producteurs·trices à utiliser encore d'autres formulations chimiques ou à abandonner la culture de tournesol* ». Les Faucheurs soulignent que l'Agence Régionale de Santé, en janvier 2018, a détecté les molécules herbicides dans l'eau du robinet [4]. Ils réclament à nouveau un moratoire sur toutes les VrTH et une transparence absolue des techniques d'obtention des variétés mises sur le marché ou expérimentées. *Inf'OGM* a interrogé Maïsadour, qui commercialise la variété fauchée (MAS 89HO.CL), sur le mode d'obtention précis de cette variété. Nous communiquerons leur réponse dès réception.

Le communiqué signale aussi un arrachage symbolique dans une seconde parcelle où sont implantées des variétés non identifiées. Les Faucheurs questionnent : « *Ont-elle e?te? obtenues e ?galement par manipulation ge?ne?tique ?* ». Silence radio des entreprises semencières...

Le 27 mai 2019, à **Echiré**, au lieu dit Les plantes, dans les Deux-Sèvres, les Faucheurs volontaires ont neutralisé une parcelle de colza rendu tolérant tolérant à un herbicide (VrTH) par mutagénèse dirigée. Ces OGM mutés sont depuis le 25 juillet 2018 soumis à la réglementation OGM (directive 2001/18). Or cette plateforme d'essai de 100 m^2 appartenant à la société Statphyt - Agro Sciences n'a pas été autorisée comme un essai OGM. Cet essai est donc illégal. Les Faucheurs demandent « *la suppression immédiate de la culture des [VrTH] qui ont envahi nos champs et nos assiettes depuis une dizaine d'années. (...) Ce sont des fausses solutions à des problèmes agronomiques créés par les pratiques de l'agriculture industrielle* ».

Le 15 août 2018, à **Druelle (Aveyron)**, une parcelle expérimentale de deux hectares de tournesols appartenant à l'entreprise semencière RAGT [5] a été détruite par plus de 70 Faucheurs volontaires [6]. Ces derniers dénonçaient la présence d'OGM cachés dans ces parcelles. La RAGT précise dans un communiqué de presse : « *Une fois de plus la destruction est aveugle ; les parcelles détruites servaient à valider la résistance aux maladies de variétés proches de la commercialisation. (...) Outre la perte financière occasionnée par cette destruction, le préjudice de cette violence handicape la compétitivité de la recherche française et limitera le développement de variétés résistantes que tous attendent. Ce saccage a réduit à néant des années de recherche sous le prétexte d'imposer l'idéologie d'une minorité agissant de plus comme de véritables voyous* ». Les Faucheurs considèrent que leur action est légitime car elle permet de dénoncer des variétés génétiquement modifiées qui cachent leur nom et qui n'ont aucun intérêt pour les paysans. Ces variétés sont incompatibles avec les principes de l'agro-écologie que les consommateurs plébiscitent. « *Contrairement à ce que les Faucheurs volontaires avancent, il n'était pas question de cultures OGM, mais plutôt de mutagénèse* », indique Laurent Guerreiro, directeur général de la branche Recherche de la RAGT, cité par le journal *CentrePresse.fr* [7]. Mais justement les plantes mutées sont des OGM, comme la Cour de Justice vient de le confirmer, le 25 juillet 2018 [8]. Par ailleurs, la RAGT a inscrit cinq variétés de tournesol Clearfield au

catalogue (variétés par ailleurs sous licence BASF). Ce sont des variétés génétiquement mutées pour devenir tolérantes à un herbicide. Les Faucheurs exigent des semenciers une réelle et totale transparence sur les procédés d'obtention de leurs variétés.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août 2018, un nouveau fauchage de tournesol génétiquement muté pour tolérer un herbicide (VrTH) a eu lieu sur la commune de la Tour-sur-Orb (Hérault, 34). La Cour de Justice européenne a confirmé récemment [9] que ces VrTH étaient effectivement des OGM. Par cette action, les Faucheurs demandent au « *gouvernement [de mettre] en place un moratoire sur ces cultures et [d'interdire] les semis à venir de colza muté VrTH ; [aux] Municipalités [d'arrêter] de fermer les yeux sur ces pollutions et [qu'elles] fassent détruire ces champs ; [et aux] adhérents de la Fnsea [de rembourser] les aides publics perçues pour ces cultures* ».

Le **28 juin 2018**, les Faucheurs volontaires ont manifesté devant les locaux du laboratoire Recherche et Développement des Plantes (RDP) de l'Inra hébergé par l'ENS Sciences de Lyon. Leur objectif : questionner le projet Genius [10], qui a débuté en 2012 et doit se terminer l'année prochaine, en 2019. Ce partenariat public – privé prévoit d'« améliorer » génétiquement neuf plantes dont sept utiles à l'alimentation humaine. Les techniques de biotechnologies mobilisées sont la transgenèse mais aussi les nouvelles techniques telles que Crispr/Cas9. Les Faucheurs considèrent que « *ces technologies n'ont toujours pas montré leur innocuité* ». Cette occupation entend aussi dénoncer « *l'opacité qui entoure les recherches, le détournement de l'argent public au bénéfice des multinationales du secteur agro-alimentaire, l'utilisation de technologies non maîtrisées, potentiellement dangereuses pour tout le vivant, la non prise en compte de la complexité du vivant, et la non prise en compte d'une vraie éthique qui devrait sous-tendre toute recherche* ». Les Faucheurs Volontaires demandent un moratoire sur ces recherches publiques en application du principe de précaution et « *une réorientation des crédits alloués aux biotechnologies au profit de recherches collaboratives en agroécologie paysanne* ». Les Faucheurs vont être reçus par le directeur du centre, alors qu'ils souhaitaient discuter avec le responsable du labo, M. Rogowsky.

Le **16 février 2018**, à Écully (Rhône, 69), les Faucheur·se·s volontaires ont, à nouveau, étiqueté des produits des marques Jacquet et Brossard, de la multinationale Limagrain, pour questionner la présence d'OGM cachés. Dans leur communiqué, les Faucheur·se·s précisent : « *Limagrain refuse d'indiquer quelles techniques il utilise pour produire ses variétés de blé. Il sait que si ses produits sont étiquetés OGM, les paysans et les consommateurs n'en voudront pas. (...) Notre détermination reste sans faille pour refuser ces OGM cachés et les brevets qui vont avec. De nombreux paysans sont soucieux de conserver leur autonomie en triant et multi- pliant leurs semences, et ces droits sont remis en cause. (...) Nous demandons l'application de la réglementation à tous les OGM, l'interdiction des brevets sur le vivant, et l'abandon des manipulations génétiques par les semenciers.* ».

Le **23 décembre 2017**, conjointement des membres de la Confédération Paysanne et des Faucheurs Volontaires se sont retrouvés dans un hypermarché Carrefour, à Givors (Rhône, 69) pour « ré-étiqueter » des pains Jacquet et des biscuits Brossard. Dans un communiqué de presse intitulé « Pains Jacquet : des OGM cachés s'invitent-ils à la table de votre réveillon ? », ils demandent que « *Limagrain apporte les preuves que ses variétés de blé ne soient pas des OGM cachés, alors qu'il est déjà détenteur de brevets, et qu'il est aujourd'hui le principal lobbyiste de ces nouvelles techniques OGM en France et en Europe* ». Les militants estiment en effet que l'objectif « *clairement affirmé* » de Limagrain est « *d'obtenir la déréglementation de ces OGM pour qu'ils ne soient pas considérés comme tels, et donc ne soient pas évalués, tracés et étiquetés* ». Le

communiqué continue : « *Les mobilisations paysanne et citoyenne ont permis que les OGM de 1ère génération soient réglementés voire interdits dans de nombreux pays. Mais les industriels de la semence (...) ont poursuivi leurs recherches (le plus souvent cofinancées par de l'argent public) et trouvé des méthodes de manipulation génétique qu'ils veulent faire passer à travers les mailles du filet pour nous les imposer. (...) Notre détermination reste sans faille pour refuser ces OGM cachés et les brevets qui vont avec. De nombreux paysans sont soucieux de conserver leur autonomie en triant et multipliant leurs semences, et avec ces nouvelles techniques OGM, ces droits sont remis en cause* ».

La nuit du **16 au 17 août 2017**, fauchage de cinq parcelles de tournesols VrTH en Haute-Garonne, près de Gardouch. [11] [12]. Le 3 juillet 2019, trois d'entre eux ont été mis en garde à vous dans le cadre d'une enquête pour détérioration du bien d'autrui en réunion, refus de se soumettre à un prélèvement ADN et au relevé de leurs empreintes. Ils ont été libérés vers 17 heures, sous contrôle judiciaire. Leur procès est prévu pour le 6 novembre 2019.

La nuit du **10 août 2017**, sur la commune de Belarga (Hérault), les Faucheurs(euses) Volontaires ont détruit une parcelle de tournesols VrTH (variété rendue tolérante aux herbicides) [13].

La nuit du **10 juillet 2017**, peu avant le blocage du port de Sète, un fauchage a eu lieu dans l'Hérault [14].

15 avril 2017, à Villy-le-Moutier, près de Beaune (Côte-d'Or), 120 Faucheurs volontaires ont pénétré sur une plate-forme d'essai d'environ cinq hectares, louée par un paysan à l'entreprise semencière KWS. Interrogé par *Inf'OGM*, Jean-Luc Juthier, un des Faucheurs présents sur place, précise qu'ils ont neutralisé plus de la moitié de la centaine de micro-parcelles d'essais. Au cours d'une discussion avec les Faucheurs volontaires, le paysan propriétaire des champs a reconnu ne pas savoir exactement ce que KWS faisait sur cette plate-forme. Les Faucheurs dénoncent la présence de colza rendu tolérant à un herbicide par mutagenèse (colza Clearfield). Et l'opacité qui entoure les méthodes d'obtention des plantes actuellement expérimentées. Les Faucheurs précisent dans leur communiqué de presse que « *pour créer la confusion, les entreprises évoquent la mutation naturelle, ou les procédés « traditionnels » de mutagénèse appliquée sur des plantes entières qui [de ce fait sont] exonérées des obligations découlant de la réglementation OGM. [Les entreprises] n'utilisent pourtant plus ces techniques obsolètes, abandonnées au profit de modifications génétiques de cellules isolées au laboratoire, multipliées* in vitro *puis régénérées en plantes entières. Les nouvelles variétés ainsi obtenues sont des OGM au sens des réglementations européenne et internationale*. »

28 novembre 2016, à Longvic, près de Dijon (Côte-d'Or), 70 Faucheurs Volontaires ont « neutralisé » trois parcelles de colza rendu tolérant à des herbicides (VrTH) par mutagénèse. Ces essais étaient menés par le groupe agricole et agroalimentaire de Bourgogne Franche-Comté, Dijon Céréales [15]. Les Faucheurs ont ensuite livré quelques plants arrachés au siège de Dijon Céréales qui conteste la nature "OGM" de ce colza muté alors que la directive 2001/18 considère cette technique comme OGM mais l'exclut du champ d'application. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) 21 et les Jeunes agriculteurs (JA) 21 ont immédiatement réagi : « *Alors que la situation économique des agriculteurs côte d'oriens est catastrophique, il est inacceptable que des individus, ne représentant qu'eux-mêmes, se permettent de tels actes de vandalisme, qui constituent une véritable atteinte à la propriété privée. (…) Ces parcelles d'essais permettent de progresser dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques* ». La meilleure façon de réduire les herbicides est-elle de créer des variétés spécifiquement conçues pour les « tolérer » » ? L'agriculture, estiment les Faucheurs, peut

se passer entièrement de ces produits toxiques.

Les actions de désobéissance civile menées par les Faucheurs volontaires pour dénoncer les tournesols ou colzas, issus d'une mutagénèse pour les rendre tolérant aux herbicides, restent d'actualité. Pour ces opposants, ces « OGM cachés » présentent exactement les mêmes inconvénients et faiblesses que les plantes transgéniques.

Si la technique d'intervention sur le génome change, l'objectif, lui – rendre des plantes tolérantes à des herbicides – est identique. Or, estiment les opposants, cet objectif n'est pas pertinent dans un contexte agronomique et social de réduction des intrants chimiques. Ce que contredit le Centre technique interprofessionnel des oléagineux et du chanvre (Cetiom) : dans son communiqué de presse, il affirme en effet que « *les expérimentations détruites entrent pleinement dans les objectifs du plan Ecophyto qui vise à réduire et raisonner le recours aux produits phytosanitaires. Ainsi, ces essais permettaient aussi de tester de nouvelles techniques de contrôle des mauvaises herbes avec l'introduction de solutions de désherbage mécanique* ». André Merrien, directeur des études et recherches au Cetiom, affirme que ces colzas mutés permettent de diviser par dix les quantités d'herbicides utilisées.

Il est toujours curieux de voir que les mêmes arguments sont utilisés pour justifier chaque nouvelle « *innovation technologique* ». Les plantes génétiquement modifiées (PGM) transgéniques tolérant le Roundup étaient, elles aussi, censées réduire l'usage des pulvérisations. La réalité sur le continent américain est toute autre : la quantité d'herbicides pulvérisée n'a cessé d'augmenter, tout comme le nombre d'adventices ayant acquis la « tolérance » au glyphosate.

Mauvaise foi

« *Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage* ». Céline Imart, jeune agricultrice qui, dans une conférence filmée, prétend démonter les idées reçues sur l'agriculture, ne procède pas différemment par rapport à l'action des Faucheurs volontaires. Cette dernière affirme avec aplomb, quoique dans un français approximatif, que « *les Faucheurs, ils le savent très bien - s'ils ne le savent pas c'est dramatique - que pour empêcher les OGM en France c'est pas de faucher des parcelles de la recherche publique qu'il faudrait faire mais plutôt d'aller bloquer les ports* ». Soit c'est elle qui ne le sait pas très bien et alors c'est grave de parler en public de choses qu'on ne maîtrise pas, soit elle organise, à dessein, la confusion. En effet, l'action des Faucheurs volontaires est cohérente : elle vise autant les cultures, les importations que la gouvernance de la recherche publique.

2 août 2016, à Elne, près de Perpignan (Pyrénées orientales), des Faucheurs volontaires ont détruit trois hectares de tournesol rendu tolérant à un herbicide par mutagénèse (VrTH). « *Depuis 2013, l'entreprise Nidera loue des terres aux agriculteurs pour y cultiver des semences de tournesols (...). De?s le printemps 2013, diffe?rentes entite?s oppose?es aux VrTH ont alerte? les autorite?s sur la caracte?re nocif de ces cultures : re?unions avec la Chambre d'Agriculture, le GNIS, le Conseil Ge?ne?ral, les responsables locaux de Nidera. La population a e?te? invite?e a? manifester son opposition, en plantant des graines de tournesols bio : 3000 sachets de graines ont e?te? distribue?s. Malgre? cela, les Faucheurs Volontaires constatent la persistance de cultures de semences de tournesols, dans l'opacite? la plus totale* », peut-on lire dans le communiqué de

presse des Faucheurs volontaires.

Le 4 avril 2015, à la Pouëze (entre Angers et Segré), dans le Maine-et-Loire, des Faucheurs volontaires ont détruit une parcelle d'un hectare d'essais de colza rendu tolérant à un herbicide par mutagenèse, parcelle utilisée par le Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) qui est en charge de l'inscription au catalogue des nouvelles variétés commerciales.

En **juillet 2014, à Longvic, en Côte-d'Or**, une vingtaine de Faucheurs volontaires se sont rendus sur le site de Dijon Céréales pour dénoncer l'utilisation d'un colza muté rendu tolérant à un herbicide. Le colza Clearfield a été ensemencé sur une cinquantaine d'hectares chez Dijon Céréales, précise la coopérative. Pour elle, ce colza muté répond « *à des problématiques bien particulières, à savoir le développement des adventices difficiles voire impossibles à contrôler avec les moyens de lutte actuels. Ces impasses techniques auraient fini par avoir pour conséquence de limiter la culture du colza*. » Ce discours ne convainc ni les Faucheurs ni les agriculteurs biologiques qui, eux, souhaitent cultiver sans intrants chimiques et considèrent que d'autres pratiques agronomiques permettent d'obtenir des résultats similaires. Le Cetiom lui-même le reconnaît : Gilles Sauzet explique sur le site Agriculture de conservation [16] que le semis direct permet de réduire la présence d'adventices. Il ajoute que dans certains cas, « *sur ces grandes parcelles, on fait du colza sans désherbage depuis trois ans, avec un potentiel au moins égal... C'est fiable dans la mesure où l'on implante tôt en semis direct à très faible vitesse* ».

Le même jour, des membres de la Confédération paysanne, du Groupement d'agriculture biologique 49 et du Civam s'étaient réunis devant les locaux de la coopérative agricole de Pays de Loire (CAPL), à **Thouarcé, dans le Maine-et-Loire** : ils contestaient la présence dans le catalogue de la coopérative d'un colza muté rendu tolérant aux herbicides, le colza Veritas CL, un OGM caché... Porte-parole des manifestants, Julien Rousselot a voulu souligner que la coopérative « *a un rôle d'informations à jouer auprès de ses adhérents, en tant qu'acteur de la filière* ». Ainsi, les militants demandent que soit organisé un débat entre tous les adhérents de la coopérative.

En **juin 2014, en Haute-Garonne, sur la commune d'Ox**, des militants avaient prévu de manifester contre des parcelles de démonstration de colza Clearfield. Mais l'action a été avortée à cause de la présence des gendarmes. Quelques militants de la FDSEA étaient aussi présents, ce qui a entraîné une joute verbale sans surprise entre les deux camps : d'un côté, les plantes mutées sont une « *fuite en avant scientiste* » qui ne permettront pas de relever les défis alimentaires ; de l'autre, sans « *ces semences à la pointe du progrès* », l'agriculture française va perdre en compétitivité et « *ce seront les agriculteurs américains ou asiatiques qui deviendront les maîtres de la nourriture mondiale* ».

Mais les Faucheurs n'avaient pas dit leur dernier mot. Le **dimanche 15 juin**, ils sont retournés à Ox et ont « *neutralisé neuf parcelles de Colza Génétiquement Modifié pour résister en post-levée à des herbicides habituellement utilisés sur céréales* ». Ils continuent de réclamer que « *ces OGM cachés soient traités avec les mêmes obligations que ceux issus de la transgenèse* ». Ils appellent "*les agriculteurs à ne pas céder aux mirages scientistes qui ne tiennent aucun compte de la capacité de réaction de la nature à s'adapter en développant systématiquement des résistances aux pesticides (herbicides, fongicides, insecticides, antibiotiques …)* ». Pour les Faucheurs, « *seules de bonnes pratiques agronomiques peuvent maintenir à un niveau acceptable les adventices et ravageurs sur le long terme* ».

Dialogue de sourds : le 30 juin 2014, le ministre de l'Agriculture, Stéphane le Foll, a encore précisé sur RTL qu' « *il n'y a pas d'OGM cachés : ce sont des mutations de gènes sans qu'il y ait de gènes rapportés* ». Pas d'apport de gènes, tous en conviennent, mais "OGM cachés", car c'est la

directive européenne 2001/18 elle-même qui stipule que la mutagénèse produit des OGM.

Dans la nuit du 19 au 20 mai 2014, à Savarit près de Surgères, en Charente Maritime, c'est un peu plus d'un hectare de colzas mutés qui a été détruit. Il s'agissait d'une autre plateforme d'essais menée par le Cetiom qui devait, le 20 mai, organiser une visite de terrain. Dans son communiqué [17], le Cetiom souligne que ces essais s'inscrivent « *dans l'agro-écologie* » : « *en associant au colza des couverts de légumineuses, le Cetiom cherchait à limiter l'impact des aléas climatiques (…) et réduire l'utilisation de pesticides* ». Ainsi, poursuit-il, la mutagenèse « *bénéficie (...) aussi bien à l'agriculture biologique que conventionnelle* ». Cette communication est choquante : l'agriculture biologique interdit l'usage des herbicides de synthèse. Or ces colzas ont été génétiquement mutés afin, précisément, de tolérer ces herbicides interdits. Et si les associations de culture et les semis sous couvert sont en effet des solutions techniques intéressantes, elles n'imposent aucunement l'utilisation d'herbicides, comme l'a montré le Cetiom lui-même [18].

Le 3 avril, à Angoulême, en Charente, le « Collectif vigilance OGM et pesticide » et la Confédération paysanne ont manifesté, avec des bouquets à la main, devant les locaux de la Direction départementale du Territoire (DDT) pour dénoncer les cultures de colza génétiquement modifié par mutagénèse. Les manifestants ont demandé à son directeur de faire remonter leurs revendications aux ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. La culture du colza muté est considérée légalement comme une culture conventionnelle : donc aucune évaluation, déclaration ou étiquetage ne sont prévus. Le collectif estime à 17 000 le nombre d'hectares cultivés en France en 2014. Le colza est une plante qui possède de nombreux cousins, sauvages ou cultivés, comme la moutarde ou les navets. Les risques de croisements, et donc de dissémination de la « tolérance » aux herbicides, sont grands. « *Ce serait une catastrophe écologique* » affirment les manifestants.

Le 2 avril 2014, à Fontenoy-sur-Moselle, en Meurthe et Moselle [19], les Faucheurs Volontaires ont « neutralisé » une plate-forme d'essais de colzas tolérant des herbicides. Pour eux, le Cetiom cherchait, avec ces essais en champs, à « vulgariser » cette technique auprès des agriculteurs. Le Cétiom a qualifié cet acte « *d'aveugle, incompréhensible et inacceptable* ». Le Cétiom affirme : « *Cette technique bénéficie pourtant aussi bien à l'agriculture biologique que conventionnelle. Elle est utilisée depuis plus de 50 ans et a été largement développée par la recherche publique comme l'Inra* ». Si la technique est effectivement vieille de 50 ans, les VrTH n'ont été cultivées massivement à grande échelle que depuis peu.
Le Cetiom a porté plainte et une première personne a été interrogée par la Gendarmerie. Traditionnellement, les Faucheurs remettent aux gendarmes la liste des participants. Ils avaient omis de le faire pour cette action. Le Cetiom a alors gentiment demandé cette liste et le 9 janvier 2016, une liste d'une cinquantaine de personnes a été remise à la gendarmerie de Vienne (Isère). Les Faucheurs en ont profité pour, à nouveau, souligner que les nouvelles techniques de modification du vivant « *risquent de ne pas être reconnues comme produisant des OGM par la Commission européenne qui doit leur donner sur un statut juridique dans les mois qui viennent* », selon Annick Bossu, citée par *Reporterre* [20].

Genius : une recherche contestée

Le 17 octobre 2019, une vingtaine de Faucheurs volontaires se sont invités à la conférence de presse du groupement d'intérêt scientifique (GIS) Biotechnologies Vertes [21]. Ils dénonçaient les partenariats publics privés et l'utilisation de l'argent public au service de la création de nouveaux OGM.

Le 6 novembre 2014, une petite centaine de Faucheurs volontaires se sont retrouvés à Chappes (Puy-de-Dôme) et ont réussi à pénétrer dans un des centres de recherche de l'entreprise semencière Limagrain. Une première pour ces militants. Cette action avait plusieurs objectifs : mettre en lumière cette multinationale impliquée dans le commerce des OGM au niveau international, et dénoncer la présence de ce groupe semencier au sein du programme de la recherche publique, Genius (cf. *infra*). Comme le raconte Philippe Desfilhes, pour Reporterre, « *très vite, le schéma habituel se met en place : la sécurité ferme les barrières, quelques gendarmes arrivent, les militants déroulent leurs banderoles et demandent à rencontrer la direction* ». Mais quelques heures plus tard, des « contre-manifestants », agriculteurs membres de la « coopérative » Limagrain venus défendre la recherche sur les OGM, se rassemblent et piègent les Faucheurs volontaires dans le bâtiment qu'ils avaient décidé d'occuper. Et paradoxe, ce sont les gendarmes qui escortent les Faucheurs volontaires afin d'éviter que les agriculteurs pro-OGM n'en « *décousent* ». Au final, une quinzaine de voitures de Faucheurs a été vandalisée par les agriculteurs, selon le site *Reporterre*. Pour les Faucheurs volontaires, la violence d'une frange de la profession agricole n'est pas une nouveauté, mais « *c'est la première fois que nous rencontrons un tel niveau de violence lorsque nous pénétrons dans un établissement* ». Le président de Limagrain, Jean-Yves Foucault, a annoncé qu'il porterait plainte contre « *cette occupation illégale* », même s'il précise que « *l'entreprise ne déplore aucune dégradation* ». Il raconte aussi que 150 adhérents se sont « *spontanément mobilisés* », adhérents qu'il remercie « *sincèrement (…) pour leur sang froid et leur comportement responsable. En effet, [ajoute-t-il], le respect des consignes a permis de ne pas tomber dans le piège de la provocation tendu par les manifestants* ». Une vision quelque peu surprenante de la réalité, sauf si crever des pneus et rayer des carrosseries était une « consigne » et s'apparente du coup à « *un comportement responsable* ». Certains membres du collectif des Faucheurs ont donc, eux aussi, porté plainte pour dégradation.

Le 2 octobre 2014, les Faucheurs volontaires ont occupé le centre de recherche de l'Inra d'Avignon, impliqué dans le projet « Genius ».

Le 9 juillet 2014, les Faucheurs volontaires ont été reçus au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ils entendaient préciser les raisons de leur opposition au projet de recherche Genius. Ils ont d'ailleurs remis un document proposant des pistes pour une autre recherche variétale, et intitulé « Une autre recherche est possible ». Ce document est co-signé par trois chercheurs public, Christophe Bonneuil (CNRS), Isabelle Goldringer (Inra) et Pierre-Henri Gouyon (Museum national d'histoire naturelle).

Le 25 juin 2014, les Faucheurs volontaires ont occupé des locaux de l'Inra à Lyon pour critiquer le « double discours » du gouvernement sur les OGM. A la fin de l'occupation, un rendez-vous avec le ministère a été obtenu. Le projet Genius (Genome engineering improvement for useful plants of a sustainable agriculture) (cf. article à venir sur ce programme privé / public), financé en partie avec de l'argent public, vise, pour les Faucheurs volontaires, à « *produire de nouvelles variétés brevetées de plantes cultivables transgéniques* », ce qui serait donc en contradiction avec la loi d'interdiction des maïs transgéniques adoptée par le Parlement cette année. Les Faucheurs demandent donc l'arrêt complet et immédiat de ce programme. Le gouvernement, et l'Inra, considèrent qu'il faut faire la distinction entre la recherche en laboratoire et la culture OGM en plein champ.

Importation de soja OGM

Le **6 décembre 2019**, les Faucheurs volontaires ont bloqué pendant trois heures **le port de commerce de Brest** (Finistère) et manifesté devant les silos de l'entreprise Bunge afin d'« *alerter l'opinion publique sur l'importation de soja génétiquement modifié* ». Le soja OGM importé en Europe pour nourrir le bétail est pour eux un vrai fléau et une hypocrisie majeure : en Amérique latine, les monocultures de soja, écrivent-ils dans un communiqué, « *génèrent l'accaparement des terres par les firmes de l'agro-business, l'élimination des paysans, la destruction des ressources (eau, sol, biodiversité) et en définitive une crise sanitaire et sociale pour les populations persistant à vivre dans ces zones de monocultures* » [22]. Ils dénoncent aussi « *l'asservissement des politiques qui font le choix de continuer à subventionner l'agro-industrie avec de l'argent public* ». Les tapis d'approvisionnements des silos ont été coupés. La Préfecture qui condamne « *très fermement cette attaque (...) perpétrée par un groupe d'activistes* », estime que « *le bilan sur site est lourd : l'outil de production est sérieusement endommagé, les réparations et pertes d'exploitation se chiffrent en centaines de milliers d'euros* » [23]. Une enquête a été ouverte à l'encontre des militants. Les Faucheurs nous indiquent avoir remis à la police un listing des identités des 80 faucheurs présents sur place.

Le 3 octobre 2018, à Lorient, les faucheurs volontaires et le collectif contre Bayer-Monsanto ont organisé un rassemblement pour dénoncer l'arrivée dans le port du cargo Chloé qui contenait 63 217 tonnes de tourteaux de soja transgénique. Arrivé mardi 25 septembre du Brésil, ce navire de commerce, le plus gros jamais accueilli à Lorient, navigue sous pavillon des îles Marshall, un paradis fiscal situé dans le Pacifique.
« *Cette alimentation animale est destinée au marché breton* », confirme le directeur du port, Paul de Geyer d'Orth, cité par le journal *Le Télégramme* [24].

Le **27 août**, vers 6 heures du matin, les Faucheurs volontaires ont commencé à bloquer l'entrée du site de Triskalia à **Glomel (22)**. Ils précisent, dans leur communiqué de presse [25] que « *la coopérative bretonne Triskalia participe activement dans le Grand Ouest à la commercialisation de produits chimiques exigés par l'agriculture industrielle, produits nuisibles à l'environnement, à la santé des travailleurs, des paysans et des consommateurs* et qu'elle commercialise du soja transgénique en provenance des Amériques.

Ils demandent aussi aux responsables de la coopérative de pouvoir « *vérifier quelles semences sont commercialisées par la coopérative Triskalia sachant que les semences VrTH (Variétés de semences rendues tolérantes aux herbicides) ont été reconnues comme OGM par la Cour de justice européenne le 25 juillet dernier* ». Enfin, les faucheurs considèrent que les conditions de travail n'offrent pas de « *garanties suffisantes pour préserver la santé des travailleurs* ». Ils précisent dans ce communiqué que dix salariés ont été *victimes des produits sanitaires stockés par la coopérative* et que *cinq sont décédés*.

Le **19 décembre 2017**, à **Aubenas** (07), une quinzaine de faucheurs volontaires ont apposé des étiquettes « *nourris avec des OGM et des pesticides* » sur des produits carnés. L'action a eu lieu dans un Hypermarché (Groupe Intermarché). Cette action visait à dénoncer la présence d'OGM dans les assiettes : « *70 % du soja servant de complément alimentaire au bétail français est du soja transgénique* ». À l'intérieur du magasin, les « débats » avec le personnel et la direction ont été virulents mais courtois, mais sur le parking, l'un des agents de sécurité a gazé en plein visage les militants et un journaliste de France Bleu Drôme-Ardèche. Selon *France 3* [26], « *le magasin entend porter plainte contre le collectif de militants, (...) le collectif entend se retourner contre le service de sécurité du magasin [et] le journaliste de France Bleu, qui a écopé de trois jours d'ITT, va porter plainte* ». Dans son édito [27], Florence Beaudet, rédactrice en chef *France Bleu Drôme-*

Ardèche, précise que « *L'opération se voulait pacifique. (...) Ils veulent dénoncer les OGM cachés dans les aliments en collant des étiquettes dans les rayons. Des faucheurs volontaires -ou plus souvent des agriculteurs- faisant irruption dans des rayons de grande surface, ce n'est pas nouveau et cela se déroule habituellement dans le calme* ». Elle explique également que « Radio France *va mettre ses services juridiques au service du journaliste* ».

Le **4 novembre 2016**, à **Plouagat** (22), une quarantaine de Faucheurs ont bloqué pendant trois heures l'entrée du site Nutréa-Triskalia. Le but : « *dénoncer l'utilisation de soja transgénique dans les aliments pour animaux et la vente de désherbant glyphosate (Round Up par exemple) par Triskalia* ».

Le **3 juillet 2016**, à **Saint-Nazaire**, des Faucheurs ont « *neutralisé un stock important de tourteau de soja RoundUp Ready pour le rendre impropre à la consommation animale* ». Pour ce faire, ils ont inondé le silo grâce aux lances incendie situées dans le hangar de stockage. « *Cette action a pour objectif de rappeler que les faucheurs volontaires sont opposés aux importations d'OGM* », précise le communiqué des Faucheurs volontaires. Ils rappellent donc que le port de Saint-Nazaire est le premier port français pour l'importation de matières premières destinées à l'alimentation animale. Ainsi ce sont plus de 1,5 millions de tonnes de soja - en majorité OGM – qui y transite annuellement. Les Faucheurs expliquent aussi qu' « *en Amérique du Sud, la monoculture du soja OGM contribue à la destruction des forêts, à l'expropriation des paysans, à la violation des droits humains, à la mise en danger des travailleurs et des riverains des exploitations par l'usage massif des pesticides* ». Or, impossible pour le consommateur européen de s'y opposer car les produits issus d'animaux nourris avec ce soja transgénique ne sont pas étiquetés.

Le 19 septembre 2014, une quarantaine de Faucheurs volontaires se sont retrouvés dans le port de Lorient, en Bretagne, pour dénoncer l'importation de plus de trois millions de tonnes de soja transgénique destiné à l'élevage, en provenance d'Amérique du Sud. Ils ont déversé environ 500 litres de macérat alcoolique dans un entrepôt contenant plus de 3 000 tonnes de soja GM. Ils demandent un moratoire sur l'importation de ce soja GM. En cohérence avec leur charte, les militants ont présenté à la police la liste des participants à l'action qu'ils ont revendiquée. Il semblerait que l'entreprise LeBras ait porté plainte. Une enquête sera alors engagée mais les faits ont été constatés sans difficulté par la force publique. En 2012, une action avait déjà été menée dans ce port, mais aucune poursuite judiciaire n'avait été dirigée contre les Faucheurs. Ce qu'ils regrettent. Pour eux, les procès sont une tribune pour expliquer leur action et présenter, publiquement, leurs arguments.

Le même jour, à Rennes, au Space, le salon international des productions animales organisé par Nutrinoë [28], les Faucheurs volontaires ont manifesté pour dénoncer la présence d'OGM dans l'alimentation animale.

Le 24 juin 2014, Nutrinoë a décidé d'annuler son Assemblée générale, craignant une manifestation des Faucheurs volontaires. Ces derniers avaient en effet appelé à manifester « pacifiquement » devant le bâtiment où était prévue cette AG. Une crainte quelque peu disproportionnée, les Faucheurs volontaires n'ayant réussi à mobiliser qu'une vingtaine de militants. L'objectif de la manifestation était de dénoncer l'utilisation de soja GM dans l'alimentation du bétail et l'absence d'étiquetage obligatoire sur les produits issus d'animaux nourris aux OGM (lait, œuf, viande, charcuterie). Cependant, le directeur de Nutrinoë, Laurent Morin, a tenu à préciser que l'industrie bretonne de la nutrition animale (17 entreprises, 43 usines, 4 750 emplois) a « *abaissé de 40 % en dix ans le taux d'incorporation de soja OGM dans l'aliment du bétail (moins de 10 % des matières premières utilisées aujourd'hui)* ». Cette évolution, positive aux yeux des Faucheurs, loin de les dissuader, les incite à continuer leur combat. Ils considèrent en effet que leurs actions, mais aussi celles des autres associations opposées aux OGM comme Greenpeace

ou France Nature Environnement, ne sont pas étrangères à cette réduction.

PDF - 56.3 ko

[1]

[2] https://vo46.wordpress.com/2019/07/24/action-des-faucheurs-volontaires-contre-limagrain-monsanto-francais-lundi-22-juillet-2019/

[3] Heliantis est un prestataire de service qui fait des essais variétaux pour différents clients. Interrogé par *Inf'OGM*, l'entreprise a précisé qu'elle n'avait pas d'information sur les variétés que ses clients expérimentaient. Les modes d'obtention sont confidentiels. http://www.heliantis.eu/

[4] ARS, *Bulletin d'analyse du 3 janvier 2018*, à Trouhaut, 21

[5] Le groupe RAGT acronyme de Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais, est une entreprise distributrice de semences de grandes cultures et de conseil et commerce autour de l'agriculture. RAGT a été créé en 1919 par des agriculteurs aveyronnais (Wikipédia).

[6] Aveyron:des tournesols OGM semés par la RAGT détruits par des Faucheurs

[7] RAGT ou Faucheurs volontaires : qui a raison ?

[8] Charlotte KRINKE, « UE – Les plantes transgéniques ne sont pas les seuls OGM », *Inf'OGM*, 7 août 2018

[9] Charlotte KRINKE, « Europe - Les nouveaux OGM sont des OGM comme les autres », *Inf'OGM*, 25 juillet 2018

[10] Genius est l'abréviation du titre anglais du projet "*Genome ENgineering Improvement for Useful plants of a Sustainable agriculture*", qui se traduit par "*Ingénierie cellulaire : amélioration et innovation technologiques pour les plantes d'une agriculture durable*". Le projet est subventionné par les fonds publics de l'ANR (2012-2019). Il rassemble une quinzaine de partenaires publics et privés.

[11] https://www.ladepeche.fr/article/2017/08/17/2629384-des-centaines-de-soutiens-pour-le-proces-des-faucheurs-volontaires.html

[12] https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=267291297119839&id=100015169110918

[13] https://fr-fr.facebook.com/moratoireOGMpesticides/posts/1252020651593919

[14] https://www.rphfm.org/zoom-info-laction-secrete-faucheurs-volontaires/

[15] Dijon Céréales est un groupe agro-alimentaire aux nombreuses filiales, issu initialement d'une coopérative. On trouve ainsi par exemple dans ce groupe, la filiale Natura'Lisa qui possède aujourd'hui onze magasins Gamm Vert en Côte-d'Or (sous franchise). Gamm Vert est propriété de InVivo. Dijon Céréales s'est associé, toujours avec InVivo, pour ouvrir un deuxième supermarché « Frais d'Ici ». Le président actuel de Dijon Céréales est Marc Patriat, élu sur la liste Les Républicains à Corrombles et président de la Communauté de Communes du Sinémurien, et neveu de François Patriat, (ancien Président socialiste du Conseil régional de Bourgogne). Marc Patriat est aussi un des administrateurs de France Mottes, président de l'entreprise Midipar, etc.

[16] http://agriculture-de-conservation.com/Colza-et-cereale-associes-aux.html

[17] http://www.cetiom.fr/fileadmin/cetiom/documentation/communique_destruction_savarit_2014.pdf

[18] http://agriculture-de-conservation.com/Colza-et-cereale-associes-aux.html

[19] près de Toul, en Lorraine

[20] http://www.reporterre.net/Les-Faucheurs-volontaires-agissent-a-Vienne-contre-les-OGM-camoufles-en

[21] Christophe NOISETTE, « OGM : Les Faucheurs dénoncent la politique de la recherche publique », *Inf'OGM*, 18 octobre 2019

[22] voir aussi notre dossier « Amérique latine, droguée aux OGM »

[23] http://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Degradations-d-installations-sur-le-port-de-commerce-de-Brest

[24] Lorient. Une cinquantaine de manifestants anti-OGM devant le cargo Chloé, Publié le 02 octobre 2018 à 20h20© *Le Télégramme*

[25] Communiqué de presse : Carton rouge des Faucheurs Volontaires à Triskalia sur le site de Glomel

[26] https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/ardeche/ardeche-operation-anti-ogm-degenere-aubenas-1388095.html

[27] https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/edito-un-journaliste-de-france-bleu-agresse-a-aubenas-1513715777

[28] une association inter-professionnelle bretonne qui réunit de nombreux fabricants d'aliments du bétail

Adresse de cet article : https://infogm.org/ogm-les-faucheurs-condamnes-par-le-tribunal-de-dijon/